

DEVOIR D'INFORMATION

Selon l'article n° 45 de la loi sur la surveillance des assurances (LSA)

Mon offre

3P Conseils - Thierry Rochat représente les produits des compagnies suivantes :

		- Pour les assurances de personnes - Pour les assurances de choses
		
		
		- Pour les assurances maladie
		
		

Lien avec des assureurs

3P Conseils - Thierry Rochat est rémunéré sous forme de commissionnement pour toute police d'assurance apportée à ses partenaires avec lesquels un contrat de collaboration a été dûment convenu et validé.

Responsabilité

En cas de faute, de négligence ou d'informations erronées en rapport avec mon activité d'intermédiaire, la police d'assurance RC professionnelle AIG n° 81.675A est responsable.

Protection des données

3P Conseils - Thierry Rochat n'utilise des données personnelles que lorsqu'elles sont requises pour l'établissement d'une offre. En consultant et en traitant ces données, les assureurs susmentionnés s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires au respect des dispositions légales en matière de protection des données et à traiter toutes les données de manière confidentielle. Les données personnelles sont généralement conservées sur support électronique ou papier. Lorsque le preneur de risque n'est pas 3P Conseils - Thierry Rochat, les données consignées dans les propositions d'assurance sont transmises aux autres assureurs susmentionnés.